

AMNESTY INTERNATIONAL DÉCLARATION PUBLIQUE

27 mai 2022 MDE 29/5648/2022

LES AUTORITES MAROCAINES AGRESSENT DES MILITANTES SAHRAOUIES

Les 15 et 16 avril 2022, les autorités marocaines ont frappé et blessé au moins cinq femmes ayant participé à des manifestations pacifiques et témoigné leur soutien à Sultana Khaya, une militante sahraouie de renom, qui se trouve dans les faits en résidence surveillée depuis novembre 2020 pour son action en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental.

Des policiers et des agents des forces de sécurité marocains vêtus en civil ont donné des coups de poing, de pied et de bâton aux militantes sahraouies Zeinab Babi, Embarka Al Hafidhi, Fatima al Hafidhi, Oum Al Moumin Al Kharashi et Nasrathum (Hajatna) Babi durant le week-end du 15 avril à Boujdour, une ville du Sahara occidental. Lors de ces agressions distinctes, des groupes d'au moins quatre membres des forces de sécurité s'en sont pris à ces femmes devant chez elles, dans le but de les empêcher de se joindre à Sultana Khaya à l'occasion de manifestations pacifiques organisées sur le toit de son domicile afin de revendiquer l'autodétermination du Sahara occidental, ont-elles dit à Amnesty International.

Par ailleurs, le 16 avril au moins sept membres des forces de sécurité ont insulté trois de ces femmes et ont infligé des agressions sexuelles à deux d'entre elles. Des représentants de l'État ont déchiré les habits de Zeinab Babi et d'Embarka Al Hafidhi, et ont touché Embarka à l'aîne. Les autorités ont menacé Nasrathum Babi de nouvelles violences, et menacé Embarka Al Hafidhi de mort si elle essayait encore de rendre visite à Sultana Khaya.

Ces cinq femmes ont été gravement blessées et ont peur de sortir de chez elles. Lorsqu'elles ont parlé à Amnesty International, la plupart d'entre elles ont déclaré qu'elles n'avaient pas appelé d'ambulance, en s'appuyant sur le fait que lors d'affaires précédentes aucune ambulance n'est venue quand elles ont appelé les secours. Quand la famille de Zeinab Babi a appelé une ambulance le 16 avril, les forces de sécurité postées devant sa maison lui ont fait rebrousser chemin, et ses proches ont dû la conduire à l'hôpital de Boujdour. Des médecins des hôpitaux de Boujdour et de Laayoune ont soigné les blessures causées par les coups qu'elle avait reçus, notamment plusieurs fractures à la main gauche. Amnesty International a examiné des vidéos et des photos des blessures et hématomes présentés par ces femmes, qui correspondent à leurs descriptions de ces événements.

Présidente d'une organisation appelée Ligue pour la défense des droits humains et contre le pillage des ressources naturelles, Sultana Khaya est connue pour militer haut et fort, de façon pacifique, afin d'obtenir que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination soit respecté. Elle est également membre de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM). Les autorités marocaines maintiennent dans les faits Sultana et sa famille en résidence surveillée depuis novembre 2020 ; durant cette période, les autorités ont soumis ces personnes à des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements, et ont empêché quiconque de s'approcher de la maison jusqu'à la mi-avril 2022. En mai 2021, des membres des forces de sécurité ont effectué une descente au domicile de Sultana Khaya, l'ont agressée, ont tenté de la violer, et ont violé sa sœur¹. Les forces de sécurité ont aussi arrêté et torturé trois militants qui se trouvaient sur place pour apporter leur soutien à Sultana Khaya et à sa famille. En novembre 2021, des membres des forces marocaines de sécurité se sont introduits chez Sultana Khaya, l'ont violée et ont agressé sexuellement ses deux sœurs et ont agressé sa mère âgée de 80 ans².

Le 16 mars 2022, quatre bénévoles américains sont parvenus à rendre visite à Sultana Khaya dans le cadre d'une mission menée par plusieurs organisations caritatives œuvrant en faveur des droits humains et de la paix dans le monde, notamment le Human Rights Action Center (HRAC), Non-Violence International, Karama Sahara et Solidarity 2020³. Le but de leur mission était de témoigner leur solidarité à la famille Khaya, de réclamer la fin de leur assignation à domicile et des mauvais traitements qui leur sont infligés, et de demander que des organisations internationales de défense des droits humains soient autorisées à leur rendre visite. Depuis leur arrivée, des militant·e·s organisent des actions de protestation pacifique

¹ Voir Amnesty International, Action urgente : *Action urgente : Une militante sahraouie violée par les forces marocaines*, 30 novembre 2021, <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde29/5058/2021/fr/>

² Voir Amnesty International, Action urgente : *Action urgente : Une militante sahraouie violée par les forces marocaines*, 30 novembre 2021, <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde29/5058/2021/fr/>

³ Voir Amnesty International, Action urgente : *Il faut enquêter sur les atteintes aux droits humains infligées à une militante violée*, 6 avril 2022, <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde29/5457/2022/fr/>

quotidiennes sur le toit de Sultana Khaya, durant lesquelles ils agitent des drapeaux sahraouis et scandent des slogans. Au cours du premier mois ayant suivi cette arrivée, les forces de sécurité ont restreint leur présence devant le domicile de Sultana Khaya, et des militant·e·s sahraouis, des ami·e·s et des parent·e·s ont pu se rassembler sur le toit de Sultana pour y mener des actions non violentes. Depuis le 16 avril, cependant, les restrictions et les menaces visant ceux et celles qui essaient de se rendre chez Sultana Khaya se sont intensifiées, et la présence de la police a été renforcée devant son domicile ainsi que devant les maisons d'autres militant·e·s.

Les autorités marocaines imposent de longue date des restrictions arbitraires aux droits des Sahraoui·e·s à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, en particulier quand l'exercice de ces droits est en relation avec le statut du Sahara occidental. Les forces marocaines de sécurité ont eu recours, à diverses occasions, à une force injustifiée et excessive pour disperser des manifestations pacifiques, et des militant·e·s sahraouis ont été victimes de harcèlement, de manœuvres d'intimidation et de poursuites simplement pour avoir exprimé leurs opinions de manière non violente et exercé leurs autres droits fondamentaux⁴.

La majeure partie du Sahara occidental est placée de fait sous le contrôle du Maroc, depuis que celui-ci s'est arrogé ce pouvoir après le retrait de l'Espagne, l'ancienne puissance coloniale qui administrait ce territoire, en 1975. Le gouvernement marocain considère qu'il s'agit d'un territoire marocain et rejette les demandes en faveur d'un vote d'autodétermination. Cette solution a été incluse dans le référendum sur lequel le Maroc et le Front populaire pour la libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario) se sont accordés dans le cadre d'un accord de cessez-le-feu parrainé par les Nations unies en 1991⁵. La communauté internationale ne reconnaît pas l'annexion de fait par le Maroc, et les Nations unies considèrent que le Sahara occidental est un territoire non autonome. Les États-Unis ont cependant reconnu en décembre 2020 la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, en échange de la normalisation des relations du Maroc avec Israël⁶. L'administration Biden n'a pas remis cette position en cause.

Après un affrontement armé entre des soldats marocains et le Front Polisario en novembre 2021, et la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental en décembre 2020, les autorités marocaines ont intensifié les violations visant les militant·e·s sahraouis indépendantistes, les soumettant à des mauvais traitements, des arrestations, des placements en détention et des manœuvres de harcèlement dans le but de les réduire au silence ou de les sanctionner pour leur action non violente contre les tentatives du Maroc visant à renforcer encore son contrôle sur le territoire contesté du Sahara occidental⁷.

En juillet 2021, Mary Lawlor, rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, a fait une déclaration condamnant le gouvernement marocain pour « le ciblage systématique et incessant des défenseurs des droits de l'homme » dans le Sahara occidental, et dénonçant les agressions physiques et sexuelles commises par des policiers masqués contre Sultana Khaya et sa famille. Elle s'est dite particulièrement préoccupée par le recours des autorités marocaines à la violence et à des menaces de violence dans le but d'empêcher des défenseures des droits humains de mener leurs activités pacifiques en faveur de ces droits⁸.

Les autorités marocaines ont limité la possibilité pour les organes de suivi et les journalistes indépendants de se rendre au Sahara occidental, ce qui signifie que la réalité de cette répression est difficile à démontrer. Cela fait une dizaine d'années qu'Amnesty International demande au Conseil de sécurité des Nations unies d'inclure une dimension relative aux droits humains à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), qui permettrait

⁴ Voir Amnesty International, *Maroc et Sahara occidental : Une enquête doit être ouverte sur la violente répression de manifestations sahraouies*, 1er août 2019, [amnesty.org/fr/latest/news/2019/08/morocco-western-sahara-investigate-brutal-crackdown-on-sahrawi-protesters/](https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2019/08/morocco-western-sahara-investigate-brutal-crackdown-on-sahrawi-protesters/) ; et *Maroc et Sahara occidental : Répression ciblée de militant·e·s sahraouis*, 19 juillet 2021, <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde29/4404/2021/fr/>

⁵ Le Front Polisario est un mouvement politique revendiquant un État indépendant dans le Sahara occidental. En 1991, le Maroc et le Front Polisario ont signé un cessez-le-feu et les Nations unies ont établi une mission de maintien de la paix (la MINURSO). Le 14 novembre 2020, Brahim Ghali, président de la République arabe sahraouie démocratique autoproclamée, a annoncé que le Front Polisario mettait fin au cessez-le-feu.

⁶ Voir Amnesty International, *Amnesty International Rapport 2020/21: La situation des droits humains dans le monde: Maroc et Sahara occidental*, 7 avril 2021, <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/3202/2021/fr/>

⁷ Voir Amnesty International, *Maroc et Sahara occidental : Répression ciblée de militant·e·s sahraouis*, 19 juillet 2021, <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde29/4404/2021/fr/>

⁸ HCDH des Nations unies, *Maroc : un expert des droits de l'homme de l'ONU dénonce la « répression » contre les défenseurs des droits de l'homme*, 1^{er} juillet 2021, <https://www.ohchr.org/fr/2021/07/morocco-un-human-rights-expert-decries-clampdown-human-rights-defenders?LangID=F&NewsID=27244>

un suivi et la remontée d'informations sur les atteintes aux droits humains, comme le font la grande majorité des autres missions des Nations unies comparables à travers le monde. En octobre 2021, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2602/2021 reconduisant le mandat de la MINURSO pour 12 mois. Les dernières évolutions en date nous rappellent de manière brutale qu'il est urgent d'établir un mécanisme indépendant, impartial et efficace afin d'effectuer un suivi des droits humains dans ce territoire.

Amnesty International demande aux autorités marocaines d'honorer les obligations qui leur sont faites, en vertu du droit international relatif aux droits humains, de respecter les droits à la liberté d'expression, d'association, de réunion pacifique, ainsi que le droit de ne pas faire l'objet de la torture et d'autres formes de mauvais traitements, et de :

- Veiller à ce que soient menées dans les meilleurs délais des enquêtes impartiales, indépendantes et efficaces sur les actes de torture et autres formes de mauvais traitements qu'auraient subis Sultana Khaya et ces autres militantes aux mains de policiers et de membres des forces de sécurité marocains.
- Lever tous les placements arbitraires en résidence surveillée et diligenter des enquêtes indépendantes sur le recours arbitraire et abusif à la force lors de descentes au domicile de militant-e-s sahraouis.
- Mettre fin aux restrictions à l'accès au Maroc et au Sahara occidental pour les journalistes, les militant-e-s pacifiques et les défenseur-e-s des droits humains, et prévoir un suivi et des comptes rendus impartiaux et indépendants par les Nations unies au Sahara occidental.

ZEINAB BABI

Samedi 16 avril, vers midi, des policiers marocains ont arrêté Zeinab Babi, 43 ans, militante sahraouie en faveur de l'indépendance, alors qu'elle se trouvait dans un taxi à destination d'un supermarché de Boujdour. Zeinab Babi a déclaré à Amnesty International que deux voitures banalisées se sont arrêtées à côté de son taxi, et que quatre policiers et membres des forces de sécurité en civil sont descendus et ont pris les clés du chauffeur de taxi, lui disant que cela ne le concernait pas⁹. Au bout d'une dizaine de minutes, trois autres voitures banalisées et une voiture de police transportant huit officiers sont arrivées. Le chef de la police de Boujdour est descendu de la voiture de police et a dit à Zeinab Babi qu'elle était en état d'arrestation, sans lui expliquer pourquoi. Zeinab Babi a déclaré à Amnesty International qu'elle avait récemment participé à plusieurs manifestations pacifiques à Boujdour, notamment sur le toit de la maison de Sultana Khaya.

« Ils ne m'ont pas dit pourquoi ils m'arrêtaient, mais je sais que c'est à cause de mes activités politiques ici, pour des manifestations à Boujdour. »

Les policiers ont poussé Zeinab Babi à l'intérieur de leur voiture et l'ont conduite au poste de police de Boujdour. Dans le véhicule, deux policiers ont roué Zeinab Babi de coups, de pied notamment, sur tout le corps et l'ont insultée. Au poste, quatre agents ont questionné Zeinab Babi de 12 h 30 à environ 15 h 20 au sujet de son action militante, lui demandant si le Front Polisario la payait et combien, tout en l'insultant et en la frappant de manière intermittente, lui donnant notamment des coups de poing. Zeinab Babi a déclaré avoir quitté le poste de police à 15 h 20, pieds nus car les policiers lui avaient pris ses sandales. Sa *melehfa* (foulard traditionnel sahraoui) avait été déchirée par les coups des policiers. Deux voitures de police ont suivi Zeinab Babi, puis se sont arrêtées une fois qu'elle est arrivée à hauteur d'une route déserte. Zeinab Babi a dit à Amnesty International qu'une Mercedes venant de la direction opposée s'est alors approchée d'elle, et que cinq hommes portant des masques de protection contre le COVID-19 et des chapeaux en sont sortis et se sont mis à lui donner des coups de tige métallique, visant ses genoux, ses bras et ses mains, pendant quelques minutes, tandis que les policiers qui l'avaient suivie observaient la scène depuis leurs voitures. Elle a dit à Amnesty International :

« Ils ont continué à me frapper. J'ai repéré un talkie-walkie sur un des agents, je pouvais voir qu'ils étaient de la police. Ils essayaient de m'empêcher de me débattre en me frappant avec ces tiges de fer. Ils m'ont battue sans pitié. »

Zeinab Babi a déclaré avoir reconnu les officiers qui l'ont ainsi rouée de coups en dépit de leurs masques, car ils sont bien connus à Boujdour. Elle est arrivée à rentrer chez elle à pied malgré ses blessures. Quand elle a atteint sa maison, un groupe de six agents vêtus en civil et arborant des masques contre le COVID-19, lui ont donné des coups de poing, de pied et de bâton. Zeinab Babi a expliqué à Amnesty International qu'elle pouvait à peine tenir debout, que ses habits étaient en loques, et que les agents l'ont battue jusqu'à ce qu'elle perde connaissance.

La famille de Zeinab Babi est sortie de la maison et a appelé une ambulance, mais quand cette dernière est arrivée, les autorités lui ont fait rebrousser chemin. Sa famille l'a conduite à l'hôpital de Boujdour, où elle a été soignée pour deux fractures à la main gauche. Le même jour, Zeinab Babi a été transférée à l'hôpital de Laayoune, la capitale du Sahara

⁹ Entretien téléphonique avec Zeinab Babi et son interprète et ami Khayya Abdellah (Cheikhtoo), 19 avril 2022

occidental, afin d'y être soignée, et le 21 avril, des médecins ont opéré sa main cassée afin de la reconstruire. Elle a déclaré à Amnesty International qu'elle avait aussi des entailles sur les jambes et les épaules, et une blessure au-dessus de l'œil gauche. Amnesty International a examiné des vidéos et des photos montrant Zeinab Babi à l'hôpital ainsi que ses blessures. L'hôpital de Laayoune a refusé de fournir un rapport médical à Zeinab Babi. Elle a dit à Amnesty International que des policiers sont postés devant chez elle depuis le jour de ces agressions.

FATIMA AL HAFIDHI

Fatima Al Hafidhi, 40 ans, est une militante sahraouie indépendante ayant pris part à des manifestations demandant l'indépendance du Sahara occidental, notamment sur le toit de Sultana Khaya. Fatima Al Hafidhi a déclaré à Amnesty International que le 15 avril 2022, à 8 heures du matin, elle a quitté son domicile afin d'amener ses quatre enfants à l'école locale, à Boujdour, où elle vit, et qu'elle a vu entre six et huit membres des forces de sécurité en civil en train de l'observer depuis une voiture banalisée garée devant chez elle. À midi, Fatima Al Hafidhi est sortie de chez elle pour se rendre chez Sultana Khaya, afin d'apporter son aide lors de la manifestation pacifique quotidienne se tenant sur son toit. Les membres des forces marocaines de sécurité qui attendaient devant son domicile l'ont encerclée et l'ont frappée en utilisant leurs mains, leurs pieds et des bâtons, pendant environ une minute. Fatima Al Hafidhi a déclaré à Amnesty International que ces fonctionnaires portaient des masques contre le COVID-19 et des chapeaux, et que l'un d'entre eux a mis ses mains sur le visage de la militante afin de l'empêcher de crier ou de voir¹⁰. Elle a dit à Amnesty International :

« Ils sont venus, m'ont encerclée et m'ont frappée. Ils m'ont sauté dessus devant chez moi et c'est arrivé très vite, ils avaient peur des appareils photos et de se faire filmer, alors ils ont été rapides. »

Après cette agression, les fonctionnaires sont partis et elle a continué à marcher vers le domicile de Sultana Khaya, malgré une vive douleur dans le genou. Elle a dit à Amnesty International : « Après, quand j'ai essayé de bouger, c'était difficile parce que je saignais du genou, j'ai tenté de continuer à marcher lentement vers la maison de Sultana Khaya, mais un autre groupe est arrivé vers moi armé de bâtons et m'a menacée afin de m'empêcher d'aller jusque chez elle. » Ces agents, vêtus en civil et ne portant pas de masque, ont roué Fatima Al Hafidhi de coups de bâton sur tout le corps. Elle a déclaré à Amnesty International qu'elle s'est cachée dans une maison sahraouie à proximité, jusqu'à ce que les agents partent, puis qu'elle est rentrée chez elle, craignant que d'autres fonctionnaires ne la frappent. À la fin de l'entretien, elle a déclaré que des agents en civil avaient été postés devant son domicile, où elle vit avec ses quatre enfants, depuis le 15 avril, et qu'elle ne quittait plus la maison par crainte d'une autre agression. Elle n'a pas appelé d'ambulance, car elle a dit que lorsqu'elle l'a fait par le passé, l'hôpital a refusé d'en envoyer une. Elle a déclaré à Amnesty International :

« Mon genou me fait trop souffrir, alors je n'ai pas essayé d'aller chez Sultana depuis ce jour-là, j'ai peur de sortir au cas où ils me feraient de nouveau mal. »

Amnesty International a examiné des vidéos et des photos, prises les 16 et 17 avril, sur lesquelles on peut voir Fatima Al Hafidhi en larmes et montrant sa jambe droite, couverte de sang et présentant des marques de perforation sur la peau à l'endroit des lésions causées.

EMBARKA AL HAFIDHI

Le 16 avril, à midi, Embarka Al Hafidhi, 44 ans, est sortie de chez elle avec son fils aîné pour rejoindre un rassemblement pacifique sur le toit de Sultana Khaya. Elle a déclaré qu'une voiture banalisée s'est arrêtée à côté d'elle, et que cinq policiers en civil en sont sortis et l'ont frappée avec les mains et les pieds, devant son fils. Un des agents a traîné Embarka Al Hafidhi par les cheveux, tandis que d'autres ont déchiré sa *melehfa*, et l'ont touchée à l'aîne. Embarka Al Hafidhi a dit que les agents portaient des masques contre le COVID-19 mais qu'elle en a reconnu quelques-uns, notamment le vice-président de la police de Boujdour, qui tenait un talkie-walkie¹¹. Après l'avoir frappée pendant quelques minutes, les agents l'ont soulevée de terre et l'ont reposée devant son portail et sa maison. Ils l'ont insultée et ont menacé de la tuer si elle se rendait de nouveau chez Sultana Khaya un jour. Un des policiers a pris ses clés dans son sac à main, a ouvert sa porte d'entrée et l'a poussée à l'intérieur de chez elle. Un homme sahraoui qui passait en voiture a proposé d'emmener Embarka Al Hafidhi chez ses parents, mais les agents lui ont dit de partir. Ils sont restés près de chez elle et l'ont surveillée tout le reste de la journée. À 16 heures, Embarka Al Hafidhi est sortie pour accueillir son fils cadet. Les agents l'ont poussée et lui ont dit de retourner à l'intérieur. Embarka Al Hafidhi a déclaré à Amnesty International qu'au moment de l'entretien, elle avait toujours mal à la tête, à l'endroit où les agents l'avaient frappée, et que des agents se trouvaient encore devant chez elle, assis sur des chaises et surveillant la maison. Elle avait trop peur de quitter son domicile, alors des voisins lui apportaient de la nourriture et d'autres fournitures. Elle a dit à Amnesty International :

¹⁰ Entretien téléphonique avec Fatima Al Hafidhi et son interprète et ami, Khayya Abdellah, le 19 avril 2022

¹¹ Entretien téléphonique avec Embarka Al Hafidhi et son interprète et ami, Khayya Abdellah, le 19 avril 2022

« Ils continuent à surveiller ma maison. Ce ne sont pas les mêmes, mais d'autres agents. Ils sont dehors à se cacher, mais les gens les reconnaissent. Cela arrive tous les jours, nous les connaissons, ils sont toujours assis dehors sur des chaises. Mes voisins m'amènent ce dont j'ai besoin, j'ai trop peur de sortir et qu'ils me frappent encore. »

NASRATHUM (HAJATNA) BABI

Nasrathum Babi, 35 ans, manifeste de manière pacifique en faveur de l'indépendance sahraouie avec des amies et d'autres femmes depuis 2005. Elle a dit à Amnesty International que le 16 avril vers 11 h 30, elle est sortie de chez elle pour se joindre à une manifestation pacifique au domicile de Sultana Khaya. Trois membres des forces marocaines de sécurité vêtus en civil sont arrivés derrière elle, et lui ont mis des gifles et des coups de pied pendant environ une minute. Nasrathum a déclaré à Amnesty International qu'elle est tombée et que les agents ont continué à lui donner des coups de pied alors qu'elle était à terre¹². Elle a ajouté que les agents lui ont demandé si elle allait chez Sultana et lui ont dit qu'elle n'atteindrait jamais la maison de celle-ci. Ils lui ont dit qu'ils lui feraient subir de nouvelles violences si elle continuait à se rendre au domicile de Sultana Khaya. Nasrathum a dit à Amnesty International que les membres des forces de sécurité observent sa maison depuis des années, et que cette surveillance s'est intensifiée depuis que Sultana Khaya a été placée en résidence surveillée. Elle pense que le but des agressions du week-end du 15 avril était de « nous intercepter et de nous frapper pour que nous ne puissions pas bouger. » Au moment de cet entretien, le 27 avril, Nasrathum a déclaré qu'il y avait actuellement deux agents en civil postés devant chez elle. Elle a déclaré à Amnesty International :

« Ils essaient de nous frapper sur les bras et les jambes pour nous empêcher de monter sur le toit avec Sultana, et pour nous réduire au silence pendant quelque temps. »

Ce n'est pas la première fois que Nasrathum est prise pour cible par les forces marocaines de sécurité. Elle a dit à Amnesty International que durant le ramadan en 2021, des agents ont lancé une substance toxique inconnue sur son domicile à sept reprises, notamment une fois sur son visage et ses habits, parce qu'elle participait à une campagne contre les élections législatives marocaines du 8 septembre 2021. Cette substance toxique lui a valu des problèmes cutanés, notamment des éruptions et des brûlures, ainsi que des difficultés respiratoires.

OUM AL MOUMIN AL KHARASHI

Oum Al Moumin, 57 ans, est une militante indépendantiste sahraouie et est membre, avec Sultana Khaya, de la Ligue pour la défense des droits humains et contre le pillage des ressources naturelles depuis 2015. À 11 heures le 16 avril, alors que Oum Al Moumin et son fils se rendaient à pied chez Sultana Khaya, cinq policiers en civil portant des masques contre le COVID-19 ont poussé et insulté la militante, et l'ont séparée de son fils. Elle est rentrée chez elle avec son fils. À 12 h 30, Oum Al Moumin a de nouveau quitté son domicile et trois voitures banalisées se sont arrêtées devant chez elle. Chacune transportait quatre agents vêtus en civil, portant des masques contre le COVID-19 et des chapeaux. Six de ces agents l'ont frappée pendant plusieurs minutes, utilisant leurs mains et leurs pieds, et la faisant tomber à terre. Un agent l'a giflée de manière répétée sur le côté de la tête. Au moment de l'entretien, elle a déclaré souffrir de problèmes auditifs résultant de ces coups. Oum Al Moumin a déclaré à Amnesty International que les agents l'ont injuriée tout en la frappant, et lui ont dit qu'elle ne brandirait plus jamais le drapeau sahraoui. Les agents sont restés dans leurs voitures devant le domicile d'Oum Al Moumin cette nuit-là¹³.

Le 17 avril à midi, quatre agents arborant des masques contre le COVID-19 et des chapeaux ont intercepté Oum Al Moumin dans la rue principale près de chez elle, où elle essayait de héler un taxi pour se rendre chez son frère. Les agents l'ont frappée sur le dos et partout sur le corps avec des bâtons et des tiges de métal pendant plusieurs minutes, jusqu'à ce qu'elle coure se réfugier au domicile d'une personne sahraouie dans le voisinage, ne rentrant chez elle qu'une fois les agents partis, après le repas de l'iftar, moment où les musulmans rompent leur jeûne durant le ramadan. Pendant l'entretien, Oum Al Moumin a déclaré à Amnesty International que les agents étaient encore devant son domicile, et qu'elle avait peur de sortir de chez elle depuis qu'ils l'ont frappée.

¹² Entretien téléphonique avec Nasrathum Babi et son interprète et ami, Khayya Abdellah, le 21 avril 2022

¹³ Entretien téléphonique avec Oum Al Moumin Al Kharashi, et son interprète et ami, Khayya Abdellah, le 19 avril 2022